

Mes remerciements vont également aux rédacteurs, réguliers ou occasionnels, ainsi qu'à vous tous, chers lecteurs, sans qui le *Jura Libre* n'existerait pas. Votre fidélité et votre engagement pour le Jura demeurent un puissant carburant qui fait avancer notre cause. Longue vie au *Jura Libre*!

PAGE 2

PAGE 3

PAGE 4

Confiance!

On m'a demandé de devenir l'un des petits filets d'eau qui rejoindra d'autres ruisseaux appelés à former une grande rivière d'énergies, un fleuve de bonnes volontés, un torrent de forces positives guidées par notre amour commun du pays, notre attachement à notre culture, notre goût pour la liberté. Comment aurais-je pu refuser d'apporter ma modeste contribution à ce qui fut l'œuvre de toute une vie de milliers de patriotes ?

Nous allons entrer dans une campagne passionnante mais éprouvante aussi. L'un des enjeux consistera à donner confiance aux citoyens, que les adeptes du statu quo et de l'immobilisme tenteront comme toujours d'effrayer ou même d'épouvanter en leur faisant croire que la liberté jurassienne est synonyme d'Apocalypse. Ce que je voudrais apporter dans cette campagne, c'est la voix d'une femme, d'une mère de famille, d'une professionnelle de la santé, d'une militante convaincue, qui n'a pas peur, qui regarde vers l'avenir, qui a la ferme intention de saisir la chance offerte à Moutier.

Je sais aussi ce que je ne veux pas ! Je ne veux pas de ce statut minable que les cantonalistes réservent à Moutier : celui d'un village bernois soumis, sans âme ni ambition, avachi, déserté, fantôme et satellisé dans une grande région bilingue centrée sur Bienne. Que serait devenue notre ville de Moutier si elle avait dû s'en remettre à ceux dont l'unique ambition est d'obéir à Berne ? Après 1998, elle aurait vécu la fermeture des urgences de notre hôpital, le transfert des unités administratives à Courtelary, le départ du SIAMS à Bienne et toutes sortes d'autres revers contre lesquels personne ne

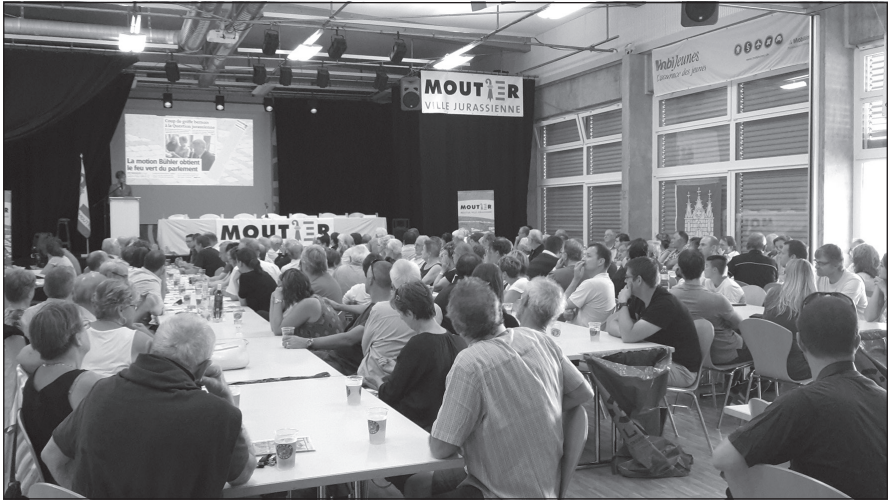
se serait levé. Ceux qui voient la fidélité à Berne comme une assurance risquent très gros !

Cela dit, si je m'engage, ce n'est pas pour entrer dans une campagne de résistance, de réaction, de destruction ou de dénigrement. Je préfère, et c'est là un autre trait de caractère, partager mes convictions, échanger avec enthousiasme, faire preuve d'optimisme, de détermination et de persuasion.

Avec le Gouvernement jurassien, je suis absolument convaincue que l'accueil de Moutier dans le canton du Jura devra se traduire par de nouveaux avantages, en termes de représentation politique, d'attractivité économique, d'influence décisionnelle. Avec un poids politique décuplé, il sera plus aisé de maintenir et de développer nos infrastructures de santé (dont en particulier l'hôpital), de formation (écoles professionnelles ou de maturité spécialisée) et de culture (Stand'été, Musées). Il ne fait aucun doute que notre ville tirera des bénéfices importants, à moyen et à long terme, de son statut de deuxième ville du canton et chef-lieu d'un district reconstitué.

C'est ce message de confiance, sorti du cœur justement, que je voulais vous adresser en tant que femme. En invitant Gandhi à nous rappeler que «l'avenir appartenant aux femmes, personne ne peut, mieux qu'elles, faire appel au cœur des hommes».

Extraits de l'intervention de Corinne Schwab, porte-parole du comité de campagne «Moutier ville jurassienne» du samedi 13 juin 2015 à l'occasion de Faites la liberté.



De nombreux militants ont assisté à la partie politique de la manifestation Faites la liberté du samedi 13 juin 2015 à Moutier.



Message du 23 juin 2015 du Mouvement autonomiste jurassien

L'espoir au bout de l'effort

1815 : il y a deux cents ans, le Jura, victime de manigances diplomatiques, est annexé au canton de Berne. Ignoré dans son plus cher désir de former un nouvel Etat confédéré libre et souverain, le peuple jurassien, de culture et de langue françaises, devient vassal de l'Ancien canton germanophone. Cette décision, profondément injuste, ne va cependant jamais briser le rêve de liberté des Jurassiens.

1974 : après une lutte acharnée entreprise un quart de siècle plus tôt par le Rassemblement jurassien, le Jura exerce son droit de libre disposition sur son territoire historique et décide de devenir le 23^e canton suisse. Cette décision, irrémédiable au sens du droit international public, est bafouée une année plus tard par l'organisation d'un antiplébiscite qui consacre la division du Jura.

2013 : dans la même proportion qu'en 1974 sur l'ensemble des six districts de langue française, le peuple jurassien dit «OUI» le 24 novembre à l'unité du Jura. La majorité bernoise maintient son emprise sur le sud du Jura. La ville de Moutier, principale cité de la région, approuve à 55 % la proposition de construire ensemble un Jura nouveau sous l'égide de la Confédération.

2015 : par un mauvais coup, le Grand Conseil bernois entend contrecarrer les dispositions communément admises par les exécutifs de Berne, du Jura et de la commune de Moutier, relatives au rattachement de cette dernière à l'Etat jurassien. Cette intrusion brutale du Parlement bernois dans un processus apte à favoriser une évolution positive du dossier révèle une arrogance et une mauvaise foi condamnables.

2017 : le 18 juin, la cité prévôtoise se prononce sur son union avec la République et Canton du Jura et met un terme provisoire au vote communaliste voulu par la Déclaration d'intention du 20 février 2012.

En dépit des avanies faites au Jura depuis deux siècles, l'histoire suit son cours. Dans deux ans, les Prévôtoises et les Prévôtois feront leur choix en toute connaissance de cause. Dès à présent, l'Etat et le peuple jurassiens sont derrière eux et les invitent à franchir un cap qui sera décisif pour la ville et le Jura tout entier.

Que les Jurassiennes et les Jurassiens, dans la solidarité du devoir, se mobilisent et apportent un soutien massif à la ville de Moutier et à toute commune qui souhaiterait se joindre à elle dans sa démarche visant à retrouver la famille jurassienne. La pétition populaire pour un accueil aussi généreux qu'attendu de la Prévôté dans la République et Canton du Jura, qui sera lancée en septembre prochain par le Mouvement autonomiste jurassien, leur en fournira la plus belle occasion.

Vive Moutier, ville jurassienne !

● Mouvement autonomiste jurassien (RJ-UJ)

On ne peut que choisir le Jura

On y est. Officiellement le départ de l'aventure vient d'être donné. Le décor est planté. Moutier décidera de son avenir institutionnel à l'instar de toutes les communes du Jura resté bernois qui le voudront bien.

Ce sera notre aventure, notre vote. On ne pourra plus faire valoir d'excuses. Depuis bientôt trente ans, les Prévôtoises et les Prévôtois accordent majoritairement leur confiance à notre camp, celui qui nous unit aujourd'hui. C'est tout simple, restons conséquents. Gens de Moutier, cessons d'avoir je ne sais quelle peur, arrêtons de calculer, de douter, ne soyons pas accrochés à de vagues promesses ou à des arguments dépassés.

Nous sommes Jurassiens, c'est une évidence et nous la ressentons comme telle. Ainsi Moutier sera la deuxième ville d'un canton dans lequel un habitant sur dix sera Prévôtois, alors que dans le canton de Berne, elle resterait la dix-neuvième agglomération d'un canton dans lequel elle ne constitue que 0,75 % de la population résidente.

Il ne saurait être question de manquer de respect sous quelque forme que ce soit aux neuf dixièmes d'Alémaniques, mais simplement de constater une nouvelle fois qu'il est toujours aussi impossible de déceler une quelconque parcelle de communauté de destin entre nous et le See, Mittel ou Oberland. La décision récente du Grand Conseil d'accepter la motion exigeant un vote simultané dans les communes désireuses d'organiser un nouveau scrutin montre bien que la majorité cantonale n'a que faire de nos aspirations et de celles de nos voisins de Grandval et de Belprahon. C'est inadmissible et une telle intrusion de gens venus d'ailleurs ne peut que nous motiver à rejoindre la République et Canton du Jura. C'est un premier point, il est essentiel et tombe sous le sens.

Le deuxième est à mes yeux tout aussi clair. Ne nous laissons pas impressionner par des allégations qui feraient de Moutier le point d'ancrage du Jura-Sud. Qu'on ne vienne pas nous dire subitement que la partie francophone du canton, qui a choisi de rester bernoise sans même essayer d'ima-

giner une autre solution, s'intéresse vraiment à nous.

Depuis une vingtaine d'années, administration et centres éducatifs n'ont fait que de quitter la ville. Préfecture, office d'état civil, filières d'études commerciales et professionnelles ont été rapatriés à Courtelary, Tramelan ou Saint-Imier. Cela est la réalité et vous pourrez la rappeler à ceux qui voudront vous faire croire que Moutier aurait un rôle important, sinon décisif à jouer en tant que principale agglomération du Jura méridional.

Le passé très récent nous le rappelle cruellement. Ce sont des représentants des communes de Cortébert, Champoz et Villeret qui ont incité leurs collègues députés à suivre leur non pas «fameuse» mais «fumeuse» motion. Ce sont ces gens du Jura bernois qui veulent contraindre les citoyennes et citoyens de Belprahon, de Grandval et de Moutier à voter le même jour. Et ils nous aiment... mais bien sûr, et quoi encore ?

Si nous voulons un jour prendre véritablement nos responsabilités et en assumer pleinement la charge, nous ne pouvons opter que pour le Jura. Notre choix ne doit pas dépendre prioritairement de ce que les deux cantons peuvent nous offrir. Il ne doit pas être le résultat d'un quelconque calcul financier ou économique (ceux-ci se révéleront d'ailleurs en notre faveur). Non, notre choix doit être d'abord le reflet d'une certitude. Si nous voulons jouer un rôle dans notre société, on ne peut que choisir le Jura. C'est une question de proximité du pouvoir, de poids politique, de représentation institutionnelle et de respect de nos propres décisions. C'est une question de culture, de communauté de destin et d'identité commune.

Extraits de l'intervention de Marcel Winistoerfer, porte-parole du comité de campagne «Moutier ville jurassienne» du samedi 13 juin 2015 à l'occasion de Faites la liberté.

Décès de Daniel Schaller

Daniel Schaller, dit DS par ses nombreux amis, nous a quittés subitement il y a quelques mois. Il n'est toutefois pas trop tard pour relever dans ces colonnes son indéfectible engagement en faveur de la cause qui nous est chère.

DS fut de toutes les actions du Groupe Bélier des années «de braise», répondant spontanément et avec enthousiasme aux sollicitations de ses responsables. Pour rien au monde il n'aurait manqué une «sortie» du groupe, à Berne et ailleurs...

Habitant à Moutier puis à Vicques, mécanicien-auto puis agent d'assurances, Daniel Schaller s'était créé un large cercle de copains.

A ses proches, et plus particulièrement à ses deux fils, le *Jura Libre* présente sa fraternelle sympathie.

● Eugène

18 juin 2017!

Lors de la séance du Parlement jurassien du 17 juin 2015, Pierre Corfu, conseiller municipal, membre de l'Assemblée interjurassienne et observateur de la ville de Moutier, a pris la parole lors de la discussion au sujet du rapport annuel de son gouvernement concernant la seconde phase du processus prévu dans la Déclaration d'intention du 20 février 2012.

Saluant avec satisfaction le contenu de ce rapport, M. Corfu n'a pas manqué de prendre note avec satisfaction de la volonté des autorités jurassiennes «d'appliquer à Moutier des politiques de développement économique, de développement territorial et d'implantation de services administratifs conformes à l'importance de cette ville.»

«Le ton et le contenu du rapport gouvernemental prolongent le geste d'accueil fraternel exprimé par les Jurassiens lors du vote du 24 novembre 2013» a précisé l'observateur de la ville de Moutier avant d'ajouter que «Moutier sait pouvoir compter sur l'amitié exprimée par les Jurassiennes et les Jurassiens.»

Le Jura Libre publie ci-dessous un extrait de l'intervention de Pierre Corfu:

Il y a quelques jours à peine, j'imaginais m'exprimer à cette tribune en ma qualité d'observateur de Moutier pour dire toute la satisfaction des autorités prévôtoises de voir le processus d'autodétermination de leur ville se dérouler sans anicroche conformément à la Feuille de route élaborée de manière



Les autorités de la ville de Moutier demanderont à pouvoir consulter leur population le 18 juin 2017 à propos de l'appartenance cantonale de leur cité.

exemplaire par les gouvernements de Berne et du Jura.

C'était compter sans le complot parlementaire ourdi la semaine dernière à Berne par quelques députés en mal de reconnaissance préélectorale. Ces élus peu scrupuleux, qui n'ont pas hésité à instrumentaliser l'avenir de notre ville pour régler des comptes dans un conflit

gauche-droite de très mauvais aloi, n'ont sans doute pas pris la mesure de leur faute politique et de ses conséquences extrêmement préjudiciables sur le plan institutionnel.

En acceptant une motion irrecevable qui propose de modifier un projet de loi en voie de consultation, en imposant un diktat à des communes sans même leur accorder le droit élémentaire à être entendues, en disqualifiant leur gouvernement et en reniant le travail accompli par ce dernier avec son homologue jurassien sous l'égide du Conseil fédéral, en discréditant le Conseil du Jura bernois, ces députés ont surtout porté une très grave atteinte aux institutions bernoises et à la crédibilité des autorités de ce canton. L'image de Berne, cet Etat qui voudrait se montrer moderne et piloté par des autorités clairvoyantes, en prend un très mauvais coup. Avec cette maladresse, le canton de la capitale devient la risée de la Suisse entière grâce ou à cause de quelques va-t-en-guerre confondant détermination avec brutalité, intelligence avec rouerie et intérêt général avec profit partisan.

La Déclaration d'intention du 20 février 2012 devait conduire à une solution définitive à la Question jurassienne. La décision récente du Grand Conseil pourrait nous en éloigner et conduire à constater à regret l'échec de cet accord intercantonal. Ce serait toutefois oublier la détermination des autorités prévôtoises, lesquelles ne se laissent pas intimider par ceux qui voudraient leur faire croire que

c'est à Berne que se décidera l'avenir de Moutier, cœur du Jura historique. L'autonomie communale est l'un des fondements de notre système démocratique. Il s'agit à nos yeux d'un principe presque sacré que nous n'entendons pas laisser piétiner. Alors, je vous l'annonce, ces prochains jours, le Conseil municipal va souverainement décider de la date à laquelle il entend consulter la population de Moutier. Cela pourrait être, pourquoi pas, dans deux ans jour pour jour, à savoir le 18 juin 2017. Cette décision prise, elle sera transmise en priorité à Belprabon et à Grandval, les communes partenaires qui auront alors le loisir de fixer elles aussi une date à leur guise dans un délai de six mois suivant celle du vote prévôtois. Nous nous adresserons ensuite aux autorités bernoises en les priant de bien vouloir arrêter les bases légales qui correspondent à ces décisions.

Si nous n'obtenons pas gain de cause, alors nous engagerons une procédure juridique auprès du Tribunal fédéral et nous envisagerons parallèlement d'autres actions de nature politique. Quoi qu'il en soit à terme, le Conseil municipal n'organisera pas une votation dont les conditions lui disconviennent. Et si une telle consultation devait être mise sur pied par substitution nous la viderions de son sens en appelant à son boycott. J'espère que cette position clairement affirmée ici à Delémont sera entendue jusqu'à Berne!»

Débattons!

Mon cœur sait ce qu'il ressent: il palpite au rythme de mon pays jurassien. La raison impose de reconnaître que la ville de Moutier a mille bonnes raisons de devenir jurassienne. Nous aurons de multiples occasions d'exprimer ces évidences qui parlent au cœur et à la tête au cours de la campagne qui va s'ouvrir.

Je voudrais affirmer aujourd'hui que nous sommes prêts à entamer le débat sur le terrain matériel et je n'admettrai pas qu'on nous prenne pour des enfants de chœur avec des mensonges et les traditionnelles grosses ficelles ayant trait à la fiscalité, aux taxes, aux subventions ou aux questions de péréquations financières.

Nous ne craignons pas de débattre de ces thèmes qui, parfois contrairement aux apparences ou aux croyances, sont eux aussi globalement plus favorables aux aspirations autonomistes. Permettez qu'en guise de mise en train ou d'invitation à nos futurs contradicteurs, j'énumère quelques exemples que nous aurons l'occasion de développer ces prochains mois.

Le premier concerne la **fiscalité**. Tous les retraités de Moutier et les jeunes paieront moins d'impôts sous régime jurassien et il en ira de même d'une bonne partie des contribuables d'autres catégories et notamment des familles. Voilà donc une donnée objective, loin des doxas et autres prêts-à-penser lancés de manière mensongère depuis des années!

Le deuxième concerne les **diverses allocations sociales** ou les subsides allégeant les primes d'assurance maladie dont les montants sont en moyenne plus élevés dans le Jura.

Le troisième a trait aux **subventions** versées aux sociétés sportives et culturelles, aux associations, aux institutions diverses qui bénéficieront grâce à l'Etat et à l'intégration de Moutier à la Loterie Romande de soutiens financiers passant presque du simple au double. De quoi faire pâlir de jalousie le Conseil du Jura bernois.

Le quatrième concerne les **entreprises**. Le Gouvernement bernois vient d'avouer qu'en une année, sur 145 appels d'offres de l'Etat pour un montant ascendant un quart de milliard de francs (!), aucune n'a été attribuée au Jura-Sud; pas un kopek n'est revenu à notre région qui aurait pourtant droit à sa part de 5%, à savoir 12,5 millions par année. Devenues jurassiennes, les entreprises de Moutier auraient droit à leur part du gâteau!

Le cinquième est encore en lien avec l'**économie**. La batterie de mesures de soutien aux entreprises

prises en œuvre par le canton du Jura est plus complète, plus adaptée et surtout plus généreuse que son pendant bernois. Poser la question suffit à y répondre: qui peut mieux savoir ce qui est bon pour notre économie, que nos voisins qui ont la même économie?

Le sixième et dernier exemple, pour l'instant, concerne la **péréquation financière**. Pour faire court, soulignons que, si Moutier était aujourd'hui une ville jurassienne, le Jura recevrait 18,4 millions de francs par année et Berne perdrait 9,66 millions. Encore faut-il pouvoir profiter de cette manne fédérale. C'est sans doute plus facile dans un canton de 80000 habitants que dans le canton de Berne qui les investit ailleurs.

Vous constaterez que les arguments matériels ne manquent pas et que nous nous réjouissons d'en débattre. Avec la commission municipale qui vient d'être mise sur pied, avec l'expert qui apportera son concours, on évitera sans doute la démagogie et les raccourcis populistes ayant marqué les campagnes de 1998 et de 2013.

Mais, pour moi, le fond n'est pas là. J'aime Moutier et j'aime le Jura dont elle est le cœur. Ce Jura, ce n'est pas qu'une frontière cantonale. C'est une terre qui mérite l'engagement de ses enfants. Ce petit coin de pays, auquel je voue une affection profonde et intime,

vaut la peine qu'on se batte pour lui, qu'on le mette en valeur, qu'on veille à son développement et à sa prospérité, qu'on reconnaisse ses innombrables talents, qu'on le porte en avant sans aucun complexe. C'est tout le sens d'un engagement auquel je veux participer, avec vous tous.

Extraits de l'intervention de Valentin Zuber, porte-parole du comité de campagne «Moutier ville jurassienne» du samedi 13 juin 2015 à l'occasion de Faites la liberté.

Le vrai dilemme pour Moutier

«Staubirne or not staubirne: That is the question!»

● Thierry Shakespeare (né Meury)

«La liberté d'un peuple va de soi. Elle ne se discute pas, elle ne se marchande pas. Elle ne s'échange pas contre des «concessions», des «avantages», des prébendes et des places. Un peuple qui mettrait sa liberté aux enchères ne serait plus digne de respect, et ses voisins le mépriseraient.»

● Daniel Charpillot

<http://www.maj.ch>

Littérature

Alexandre Voisard en tournée

Après avoir reçu le Prix Renfer de la Commission intercantonale de littérature (CiLi) des cantons de Berne et du Jura aux Journées littéraires de Soleure, samedi 16 mai dernier, Alexandre Voisard part pour une tournée de lectures, à l'enseigne des Versants littéraires. Le multiflûtiste Julien Monti se chargera d'un accompagnement musical, composé pour l'occasion. Les deux artistes feront halte à Zurich, Grandvillars (Territoire de Belfort, France), Bienne, Cernier et Porrentruy.

Samedi 16 mai, la CiLi remettait au cours d'une cérémonie émouvante organisée dans le cadre somptueux des Journées littéraires de Soleure, le Prix Renfer 2015 à l'écrivain et poète jurassien Alexandre Voisard, couronnant ainsi l'ensemble de son œuvre. Traditionnellement, le lauréat part ensuite pour une tournée de lectures appelée Versants littéraires, qui passe cette année notamment par Zurich et le Territoire de Belfort, et qui se déroulera parfois dans des lieux insolites. La tournée se clôturera par une soirée spéciale en l'honneur d'Alexandre Voisard, prévue vendredi 25 septembre à la Galerie du Sauvage de Porrentruy.

Ces quelques dates seront l'occasion de se replonger dans l'important travail d'Alexandre Voisard, qui lira des extraits de son œuvre avec un accompagnement musical servi par Julien Monti. Les dates de la tournée des Versants littéraires 2015, qui a débuté les 3 et 4 juin à Zurich et à Grandvillars (France) sont les suivantes: 8 juillet à 18 h en vieille ville de Bienne, dans le cadre du Festival Pod'Ring; 25 août 2015 à 18h30 à la Grange aux Concerts de Cernier (NE), dans le cadre du Festival Jardins musicaux (réservation conseillée sur le site www.lesjardinsmusicaux.ch); 25 septembre 2015 à 20 h à la Galerie du Sauvage de Porrentruy (soirée spéciale Alexandre Voisard).

En guise de hors-d'œuvre, la CiLi a demandé à Camille Rebetez, Alain Tissot, Laure Donzé et Marie-Luce Allimann de lire quelques extraits de l'œuvre d'Alexandre Voisard.

Jura l'original

Robert Piller, ambassadeur

Le Gouvernement jurassien a désigné Robert Piller en qualité d'ambassadeur de la marque Jura l'original. Il récompense ainsi le grand engagement de ce Jurassien d'origine, établi de longue date près de Bâle, en faveur du rapprochement entre le Jura et la région bâloise.

M. Piller, né en 1935, économiste de formation, a entamé sa carrière dans le journalisme, d'abord comme rédacteur aux *Basler Nachrichten* puis rédacteur en chef adjoint de ce quotidien qui deviendra la *Basler Zeitung* après sa fusion avec la *National-Zeitung*. De 1977 à 1997, il est directeur de la Chambre de commerce de Bâle. Il siégera également au Parlement bâlois durant seize ans.

M. Piller a toujours gardé un fort attachement à sa région d'origine et a mis ses réseaux relationnels à la disposition du Jura pendant toute sa carrière. Ainsi a-t-il participé concrètement au rapprochement du canton du Jura avec la région bâloise dans différents domaines tels que l'économie, les transports, la formation, l'éducation et la culture. Il a d'ailleurs siégé – de 1987 à 1998 – au Conseil consultatif des Jurassiens de l'extérieur (CCJE), organe qui sert de socle au réseau d'ambassadeurs jurassiens.

Ce réseau compte désormais trente personnalités issues de différents milieux et qui prêtent leurs compétences, leurs réseaux et leur image à des projets d'envergure menés dans le Jura.

Economie

Parc du Nord-Ouest

Le Gouvernement jurassien demande au parlement d'accepter la souscription au capital des sociétés qui poursuivront le déploiement du SIP NWCH. Le Jura assume un rôle de chef de file, puisqu'il est le premier canton suisse à se positionner ainsi, démontrant ses ambitions en matière de développement de son économie fondé sur l'innovation, la recherche, l'ouverture nécessaire à l'international et la coopération voulue avec la région bâloise.

Les premières étapes, pilotées pour le Jura par Creapole SA, ont été couronnées de succès puisque le SIP NWCH a été admis dans la configuration de départ fixée par la Confédération pour le parc au niveau national et dès lors que les premiers projets R&D, associant hautes écoles et entreprises, ont déjà entamé leurs activités.

Connaissant les investissements faits chaque année, le nombre d'entreprises, d'emplois et de chercheurs actifs dans la région, la Suisse du Nord-Ouest était prédestinée à l'implantation d'un parc. C'est la raison pour laquelle l'Association «SIP NWCH» a été constituée par les cantons du Jura, de Bâle-Ville et de Bâle-Campagne et avec la Chambre de commerce des deux Bâles. Elle a défini le concept, élaboré le dossier de candidature, arrêté les sites d'implantation (Allschwil (BL), Innodel (JU), Klybeck/Rosental (BS) et déjà accueilli les premiers locataires au début mai 2015. Elle s'est par ailleurs déjà associée à plus de vingt partenaires dans l'industrie, les hautes écoles, les instituts de recherche, les réseaux d'innovation et les centres de compétences. Le SIP NWCH entend offrir les interactions nécessaires à la recherche et à l'innovation dans les sciences de la vie (biochimie et biotechnologie, médecine et medtech, pharma, micro- et nanotechnologies, agrochimie) et les technologies appliquées.

Les activités ont déjà démarré sur plus de 4000 m² sur le site initial du Bachgraben à Allschwil (BL). Un bâtiment complémentaire sera construit dès 2017 dans cette zone de référence au niveau mondial. Un deuxième bâtiment sera édifié dès 2018 par le SIP NWCH dans la zone Innodel de Courroux. Enfin, il est prévu d'ériger des surfaces à Bâle-Ville dès 2020, vraisemblablement dans les zones Klybeck et Rosental.

Delémont

Réouverture de la prison

Fermée en 2002, la prison de Delémont a repris ses activités dès le 4 mai 2015, à la suite de l'acceptation d'un crédit de rénovation, en mai 2014, par le parlement. D'une capacité de quatorze places, elle accueille dans un premier temps les détenus de la prison de Porrentruy, où les travaux de rénovation entamés en 2012 pourront s'achever. Par la suite, les deux prisons permettront de répondre en partie aux besoins jurassiens en places de détention et aux demandes de placement des autres cantons du Concordat latin. La situation carcérale jurassienne restera toutefois compliquée jusqu'à la construction d'un nouvel établissement pénitentiaire.

**Prochaine édition
du Jura Libre :
jeudi 20 août 2015.**

En 1980, un collègue, maître professionnel, m'accompagnait pour visiter le British Museum, à Londres. Amoureux de la typographie traditionnelle, féru de l'histoire du livre, il n'en croyait pas ses yeux en découvrant (tout comme moi, d'ailleurs), la célèbre *Bible de Moutier-Grandval*. Elle y faisait figure de vedette dans le secteur réservé aux ouvrages anciens, trônant à la meilleure place et attirant le regard de centaines de visiteurs.

Ce sont les moines et copistes de l'abbaye de Saint-Martin de Tours qui ont calligraphié et enluminé, entre 820 et 843, les quatre cent quarante-neuf feuillets de parchemin (ce qui représente la peau de plus de deux cents moutons) de ce chef-d'œuvre. Près de neuf cents pages, où l'on discerne la graphie de vingt-quatre copistes au moins. Lesquels se sont relayés pour tracer les caractères carolingiens de ce témoignage de l'art médiéval. Rappelons que la minuscule carolingienne apparaît comme la mise en œuvre graphique d'une volonté politique, celle de Charlemagne soucieux d'unifier son empire, dans la filiation de la civilisation romaine.

Des écritures latines, la caroline est « celle qui a eu l'avenir le plus long, le plus stable, le plus universel, et qui a pour nous l'intérêt le plus actuel », a écrit Charles Higounet (*L'Ecriture*, 1955). C'est également une écriture *française*, géographiquement, puisque née dans les *scriptoria* des pays entre

Rhin et Loire, cœur de la *Francia* carolingienne.

La *Bible de Moutier-Grandval* – la plus ancienne des éditions tourangelles et la seconde plus ancienne bible illustrée du monde – a été présente dans le Jura durant près d'un millénaire. Elle était revenue à Delémont (son précédent domicile), en 1981, prêtée par le musée londonien, après cent cinquante ans d'exil.

Une anecdote me revient en mémoire... A la faveur de cette exposition exceptionnelle, à laquelle le Jura méridional s'était associé, le rédacteur du journal syndical *Le Gutenberg* m'avait demandé de rédiger un article de présentation. Mon texte comportait, notamment, cette phrase : « Par-delà les aléas de l'histoire et les frontières provisoires, c'est pour le ressortissant du Jura-Sud que je suis le sujet d'une profonde satisfaction, mêlée d'espoir. » C'était bien anodin ; cela avait néanmoins déplu à un lecteur probernois (dont je tairai le nom).

Jeunesse engagée

Lors de la dernière édition de Faites la liberté, le samedi 13 juin 2015 à Moutier, trois jeunes Jurassiens se sont exprimés durant la partie officielle. Le *Jura Libre* publie, ci-dessous, un bref extrait de ces interventions.

Audrey Juillerat de Monible n'a pas hésité à engager les Prévôtois à rejoindre le canton du Jura. « Allez-y ! Courez vers la liberté sans vous retourner, car le train de l'histoire ne repassera pas de sitôt par chez vous » a-t-elle clamé à la tribune, avant d'ajouter : « Votre départ est, paradoxalement peut-être, la meilleure chose qui puisse arriver à notre région. En effet, un « oui » clair et massif montrera au canton de Berne qu'il ne peut pas faire n'importe quoi avec ses sujets. Il devra alors être d'autant plus attentif avec nous s'il ne veut pas que nous le quittions également. Alors s'il vous plaît, défaites-vous de vos dernières appréhensions et foncez. N'utilisez pas le sort du reste de la région comme excuse à un vote frileux. Au contraire : de la réussite de ce vote dépend également notre futur. Voter « oui », c'est donc voter dans notre intérêt ! »

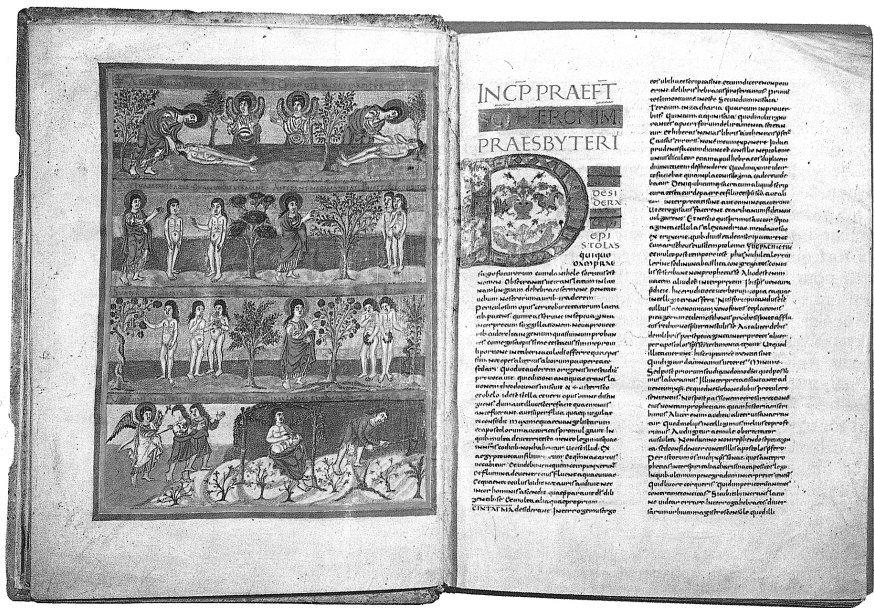
Pour sa part, Henri Schmidt de Porrentruy a insisté sur l'accueil que les Jurassiens ne manqueront pas de faire à la Prévôté. « Je le dis avec conviction aux gens de Moutier. Tout ce que vous ferez pour rejoindre la famille jurassienne vous rendra comptables d'une reconnaissance infinie. Vous possédez la clé d'une porte déjà ouverte. Saisissez-vous-en, franchissez le seuil, d'autres vous

emboîteront le pas, j'en suis convaincu. Et, quoi qu'il en soit, vous rendrez le Jura plus fort, votre ville plus rayonnante, nos espoirs communs plus perceptibles. Ma chance est de vivre dans un canton maître de ses actes. Je suis d'un peuple qui bénéficie tous les jours d'une liberté que jamais le sud du Jura ne connaîtra dans le canton de Berne. Chers amis de Moutier, ce n'est pas 75 % de Jurassiens qui vous attendent, c'est bien plus que cela. C'est le peuple entier, auquel vous appartenez, qui vous tend les bras. »

Enfin, la Prévôtoise Qendresa Dabiqaj a rappelé que sa ville, berceau du Jura, aura l'occasion de retrouver la place qui est la sienne au sein de son bassin historique. « Elle aura également l'occasion d'influer sur son destin en participant pleinement aux décisions politiques qui faciliteront son développement économique, culturel et social. En rejoignant la République et Canton du Jura, Moutier ne sera plus la banlieue de Bienne et le vassal du pouvoir bernois. Elle deviendra la deuxième agglomération d'un canton romand qui a su se faire une place de choix au sein de la Confédération helvétique » a ajouté la jeune Prévôtoise.

● LG

Moutier et le livre source



La Bible de Moutier-Grandval, propriété du British Museum, est un témoignage du passé spirituel du peuple jurassien.

Ce contradicteur avait vivement réagi. Il avait demandé de pouvoir insérer une mise au point dénonçant le « côté politique et partisan » de mon article. De surcroît, il entendait appeler les Jurassiens du Sud à boycotter l'exposition sise au Musée d'art et d'histoire, à Delémont, et leur proposait d'aller plutôt voir la fameuse bible à Berne, où elle serait ensuite exposée. Le rédacteur du *Gutenberg* avait refusé de publier le pamphlet.

Anne Zali, conservatrice de la Bibliothèque nationale de France, aimait à préciser que « comme les peuples et les cultures, les écritures ont une âme ». Les caractères figés

dans la *Bible de Moutier-Grandval* portent témoignage du passé spirituel du peuple jurassien.

Alors que se prépare la campagne permettant à la cité prévôtise de rejoindre son bassin naturel, c'est-à-dire la République et Canton du Jura, il m'a paru opportun de reprendre, ci-dessus, quelques-unes des lignes publiées, en 2006, dans *Pages épreuves et corrigées*.

C'est en 2017, nous dit-on, qu'il appartiendra à la majorité des citoyens de Moutier de se profiler dans l'Histoire, corrigeant une insupportable injustice !

● Roger Chatelain

Rauraque du Nord

Un nouveau mouvement politique s'invite dans la campagne pour les élections jurassiennes, ambitionnant de redistribuer quelques cartes aux prochaines élections au Parlement jurassien. Le Rauraque du Nord – c'est son nom – s'appuiera sur la thématique de l'unité à réaliser avec les communes prévôtoises.

« Pour l'heure, Belprahon, Grandval et Moutier ont demandé à se prononcer sur leur appartenance cantonale et il s'agira pour notre mouvement de formuler des propositions concrètes à ces communes afin d'éviter le « on verra » » indique le Rauraque du Nord dans son communiqué de presse du 16 juin 2015.

Pour le nouveau mouvement de jeunes animé par David Herdener et Aloïs Boillat, des propositions concrètes devront être formulées dans l'optique des votes communales et le Rauraque du Nord entend bien faire en sorte que les autorités cantonales mettent sur la table des propositions tangibles et de nature à faire pencher la balance

vers le Nord. Pour ce faire, il présentera des listes au Parlement jurassien avec l'espoir de décrocher un ou plusieurs sièges. Il lancera également une liste pour le Conseil national avec au moins un ressortissant du Jura-Sud !

Enfin, ce mouvement politique, qui se distingue d'un parti classique, entend mener une action proactive en faveur de la jeunesse jurassienne par une campagne non pas « ni à droite, ni à gauche » mais « ET à droite, ET à gauche » ! Afin d'alimenter la campagne, le mouvement propose une page « Facebook » sur laquelle les jeunes du canton du Jura et du Jura-Sud sont invités à poster leurs attentes, leurs idées ou leurs projets.



On pouvait déjà acheter des casquettes et des t-shirts estampillés «Moutier ville jurassienne» lors de la manifestation «Faites la liberté» du samedi 13 juin 2015 à Moutier.